



**UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES RWANDAISES
(UFDR)**

UNION OF RWANDESE DEMOCRATIC FORCES

Tél. & Fax : (0031) 341- 419336 et (0033) 478396822

**Communiqué de presse issu du Congrès de l'Union des Forces Démocratiques
Rwandaïses - UFDR –**

L'Union des Forces Démocratiques Rwandaïses - UFDR - a tenu son congrès ordinaire le 27 avril 2002 à Bruxelles.

Cinq points principaux étaient inscrits à l'ordre du jour :

- adoption du programme politique et de la charte de l'UFDR,
- examen de l'évolution de la situation politique à l'intérieur du Rwanda,
- guerre en République Démocratique du Congo
- collaboration avec les autres partis de l'opposition rwandaïse
- mise en place des organes dirigeants.

4. Le congrès a adopté à l'unanimité le programme politique ainsi que la charte de l'UFDR.

S'agissant en particulier du programme politique, les organisations membres de l'UFDR proposent des réponses pratiques et des éléments d'alternative en vue de baisser la tension et la méfiance au sein de la société rwandaïse, de ramener la confiance entre toutes les composantes nationales et de garantir la stabilité des institutions.

Devant la situation catastrophique que connaît le Rwanda et face à la déliquescence des institutions, l'UFDR, à travers son programme, reste déterminée à œuvrer pour la démocratie, la cohabitation pacifique et le développement socio-économique de chaque citoyen grâce à la mise en place d'institutions représentatives, rassurantes et sécurisantes pour tous.

Par son approche, l'UFDR veut montrer qu'il est possible de faire du Rwanda un Etat de droit. Pour y arriver, il est nécessaire de tirer des leçons non seulement des événements heureux et malheureux que le Rwanda a connus tout au long de son histoire, mais aussi de proposer aux citoyens rwandaïses et à la communauté internationale un nouveau système politique qui tient compte du caractère spécifique de la composition ethnique et régionale de la nation rwandaïse.

Avec ce programme politique, l'Union des Forces Démocratiques Rwandaïses peut s'affirmer comme une organisation politique qui s'inscrit résolument dans le changement.

Face au déficit moral de l'Etat et au harcèlement perpétuel de notre peuple, l'UFDR adopte une politique axée en priorité sur l'homme et présente un projet innovateur dans cette optique. Il s'affirme ainsi comme le parti de l'humain et lance le pari de l'humanisme.

En mettant la priorité sur le lien social, la solidarité, la tolérance et la sagesse, l'UFDR s'exprime comme un front social et se veut le rassembleur de tous ceux qui veulent participer à l'édification d'une société rwandaise ouverte au dialogue et préoccupée par l'amélioration du quotidien de nos concitoyens et par la pacification communautaire.

En défendant un principe de société civile catalyseur du développement social et humain, l'UFDR s'inscrit sans conteste dans une perspective de proximité et de citoyenneté.

En mettant en exergue l'urgence d'opérer des réformes profondes tant institutionnelles qu'au sein des corps de défense et de sécurité, notre organisation politique s'inscrit dans une mouvance résolument démocratique et soucieuse de la sécurité des personnes et des biens aussi bien à l'intérieur du pays que dans les pays de la région des Grands Lacs.

L'UFDR lance enfin le pari de la modernité en proposant un programme fondé sur le principe des mêmes droits et devoirs pour tous, garantie de la cohésion de la société et de l'épanouissement intégral de chaque citoyen dans tous les secteurs de l'activité nationale.

La charte de l'union des Forces Démocratiques Rwandaises définit quant à elle les différents organes, leurs attributions et leur mode de fonctionnement. Elle met en outre en exergue les droits et les devoirs des organisations membres de l'Union.

2.Le congrès a exprimé ses graves préoccupations quant à la détérioration de la situation à l'intérieur du pays où les droits du citoyen continuent impunément à être bafoués. A cette occasion, il a dénoncé et condamné l'arrestation et l'emprisonnement de l'ancien Président Pasteur Bizimungu et de l'ancien Ministre Charles Ntakirutinka.

3.L'UFDR dénonce les manipulations de la Constitution actuellement en cours qui ne visent qu'à consolider la dictature de l'oligarchie militaro-ethniste au pouvoir à Kigali.

4.S'agissant de la guerre en République Démocratique du Congo, le congrès soutient l'accord de Sun City signé à l'issue du dialogue inter-congolais et demande au Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) de mettre désormais en avant les intérêts du peuple congolais et de signer cet accord visant à mettre un terme aux souffrances du peuple congolais. Le congrès demande à cette occasion au régime de Kigali de se retirer sans condition de la République Démocratique du Congo, de cesser les massacres de la population congolaise et les pillages des ressources naturelles de ce pays, et de respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale.

5. Au chapitre de la collaboration avec les autres formations politiques, le congrès a rappelé que l'objectif ultime de la création de l'UFDR en septembre 1998 reste la mise en commun de toutes les synergies en vue de l'éradication d'une politique de violence et de terreur. L'UFDR est convaincue que pour ce faire, les différentes organisations politiques doivent se mettre ensemble pour fixer un programme d'actions à même d'inspirer confiance au peuple rwandais dans toute sa diversité. Ainsi, le congrès a noté avec satisfaction qu'une amorce de rapprochement entre certaines organisations politiques commence à s'opérer et encourage de telles initiatives qui ne peuvent être que bénéfiques pour le salut de la nation rwandaise. C'est pourquoi l'UFDR propose à l'Alliance Démocratique Rwandaise – ISANGANO - (ADR) et à l'Alliance Démocratique pour la Réconciliation Nationale – IGIHANGO - (ADRN) de constituer un front commun en vue de se poser comme une alternative au régime du FPR.

6. Le congrès a enfin mis en place les nouveaux responsables des organes de direction de l'UFDR:

Président : _____ Eugène Ndahayo
Vice-Présidente : _____ Victoire Ingabire
Secrétaire Exécutif : _____ Jean de Dieu Tulikumana
Secrétaire Exécutif-Adjoint : _____ Charles Ndereyehe
Trésorier : _____ Emmanuel Muhire
Porte-parole : _____ Emmanuel Nyemera

Fait à Bruxelles, le 27 avril 2002

Eugène Ndahayo

Président